

## COMMUNIQUÉ

# Une consultation spécialisée pour les employées enceintes favorise la poursuite ou la reprise du travail

**Une recherche conjointe menée par Unisanté et la Haute École de Santé Vaud (HESAV, HES-SO) dévoile les bénéfices d'une consultation spécialisée en médecine du travail destinée aux employées enceintes. Consulter favorise la poursuite ou la reprise du travail dans des conditions sûres, surtout que les dispositions légales relatives à la protection de la grossesse au travail sont souvent méconnues.**

Employées enceintes, employeurs et gynécologues se trouvent parfois démunis face à l'application du cadre légal (loi sur le travail, OProMa), ce qui peut porter atteinte à la santé des travailleuses concernées et impacter les entreprises. Une précédente étude d'Unisanté et HESAV démontrait que les travailleuses enceintes ne bénéficient que peu des mesures de protection.

Depuis 2015, Unisanté propose à Lausanne une consultation spécialisée en médecine du travail pour les travailleuses enceintes, unique en Suisse. Cette consultation, remboursée par l'assurance obligatoire des soins et subventionnée par le Canton de Vaud, permet de soutenir les parties impliquées dans la protection de la grossesse au travail. Les travailleuses y sont référées par leurs médecins traitants ou gynécologues, en l'absence de médecin du travail dans l'entreprise.

Afin d'évaluer si l'offre de soin préventif apportée répond aux besoins des travailleuses, des employeurs et des gynécologues, leurs retours ont été pris en compte. Cette recherche, réalisée entre 2021 et 2023, a porté sur la contribution de cette consultation en termes de poursuite du travail sans danger pour les employées enceintes, ainsi que sur la satisfaction des usagères et usagers. Une analyse économique sur l'application des mesures de protection a été effectuée.

### **Efficacité démontrée**

Les résultats indiquent que la consultation a un impact positif sur la poursuite du travail des travailleuses enceintes dans des conditions sûres. À la suite des interventions des médecins du travail, les dangers liés au travail ont pu être écartés dans 44% des 272 situations professionnelles traitées. Les médecins du travail avaient transmis des informations aux entreprises sur leurs droits et devoirs et les avaient accompagnés pour l'analyse de risque et l'aménagement de poste. Dans ces situations, les travailleuses ont eu la possibilité de poursuivre leur emploi en sécurité et ainsi réduire le fardeau des absences. L'analyse économique montre que la mise en œuvre de mesures anticipées de protection s'avère rentable, bénéficiant aussi bien à l'entreprise qu'à la travailleuse.

Le dispositif est très apprécié par les groupes d'usagers, tant des travailleuses (95% de satisfaction), des employeurs (88%) et des gynécologues (91%). Cependant, l'implémentation pratique des solutions proposées dans le cadre de la consultation reste limitée, soulignant des défis persistants dans la mise en œuvre effective des recommandations légales. Ces limites mettent en lumière la nécessité d'une meilleure communication entre les parties impliquées. La collaboration avec d'autres professionnels, tels que les spécialistes de la santé et sécurité au travail mandatés par les entreprises et les inspecteurs du travail, est essentielle pour renforcer le dispositif dans son ensemble.

### **Recommandation de faire appel à des médecins du travail**

Cette recherche montre que la consultation mérite d'être soutenue et étendue à d'autres régions ou cantons. Elle offre un modèle prometteur pour faciliter un accès direct aux soins préventifs pour les travailleuses enceintes, favorisant ainsi une meilleure équité en santé au travail. Néanmoins, cette consultation ne peut pas se substituer à un suivi préventif, personnalisé et régulier au sein des entreprises. C'est pourquoi les entreprises devraient être encouragées à faire appel à des médecins du travail ou hygiénistes du travail ou ergonomes habilités dans le cadre de la prévention des risques professionnels. En investissant dans de tels services spécialisés, les entreprises peuvent non seulement assurer la santé et la sécurité au travail de leurs employé-e-s, mais aussi accroître leur performance et leur attractivité.

[Informations sur l'étude](#) (les résultats de l'étude ont été récemment publiés, en différents volets, dans les revues scientifiques Journal of Public Health, PloS One et WORK)

**Informations sur la consultation :** [www.unisante.ch/consultation\\_enceinte](http://www.unisante.ch/consultation_enceinte)

## Contacts pour les médias :

- Peggy Krief, responsable de l'Unité médecine du travail du secteur académique, Unisanté, [peggy.chagnon-krief@unisante.ch](mailto:peggy.chagnon-krief@unisante.ch), 021 314 76 16
- Alessia Abderhalden, adjointe scientifique filière Sage-Femme, Haute École de Santé Vaud (HESAV, HES-SO), [alessia.abderhalden@hesav.ch](mailto:alessia.abderhalden@hesav.ch)
- Prof. Isabelle Probst, professeure associée au Département de la recherche et des relations internationales, Haute École de Santé Vaud (HESAV, HES-SO), [isabelle.probst@hesav.ch](mailto:isabelle.probst@hesav.ch)

Pour des questions en lien avec l'analyse économique :

- Karine Moschetti, responsable de recherche et économiste de la santé, Unisanté, [karine.moschetti@chuv.ch](mailto:karine.moschetti@chuv.ch), 021 314 33 59
- Jérôme Genet, spécialiste en relations médias, Unisanté, [jerome.genet@unisante.ch](mailto:jerome.genet@unisante.ch), 079 556 90 03

### **À propos d'Unisanté, Centre universitaire de médecine générale et santé publique**

Unisanté est un centre universitaire de médecine générale et santé publique qui couvre l'ensemble de la chaîne de soins : les soins de première ligne, les soins aux populations vulnérables, la médecine du travail, la promotion de la santé et la prévention, l'organisation du système de santé, ainsi que la recherche et l'enseignement universitaire. Son but est de maintenir et d'améliorer la santé de la population vaudoise. Unisanté est le seul centre interdisciplinaire en Suisse réunissant sous un même toit un tel panel de compétences en santé publique et en soins ambulatoires. L'institution emploie un millier de personnes parmi lesquels une cinquantaine de membres facultaires. Unisanté publie plus de 400 articles dans des revues scientifiques et réalise environ 300'000 contacts avec des patientes et patients chaque année. En savoir + : [www.unisante.ch/apropos](http://www.unisante.ch/apropos)

### **À propos de la Haute École de Santé Vaud (HESAV), université de sciences appliquées en santé**

Avec plus de 1'200 étudiant·es en formation initiale et postgrade, la Haute École de Santé Vaud (HESAV) est aujourd'hui l'une des plus grandes hautes écoles de santé de Suisse romande. Elle offre des formations de niveau universitaire dans 4 filières de formation Bachelor HES : Soins infirmiers, Physiothérapie, Sage-femme et Technique en radiologie médicale. La dimension interprofessionnelle est ainsi au cœur de son ADN et s'illustre aussi bien dans les enseignements qu'à travers la recherche. Membre depuis 2002 du réseau des hautes écoles spécialisées de Suisse occidentale ([HES-SO](#)), HESAV compte près de 250 collaboratrices et collaborateurs ainsi que 600 intervenants externes. En savoir + : [www.hesav.ch](http://www.hesav.ch)